



MERVILLE

ACTUALITÉS

N° 49 JANVIER 2000

AGENDA
DU MOIS

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville
Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (impératif)

15 JANVIER
LOTO COMITE DES FETES

22 JANVIER
BASKET MERVILLE /RIEU

23 JANVIER
LOTO COMITE DES FETES

FOOT MERVILLE
/AUSSONNE

29 JANVIER
LOTO AEROMODELISME
/BASKET

L'an

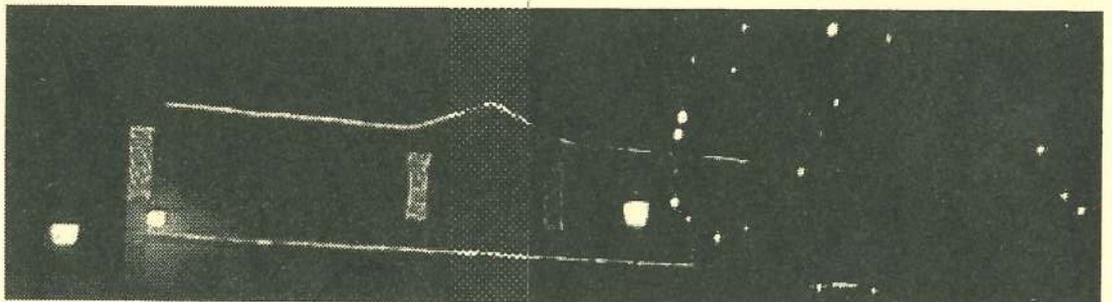
2000

à Merville

2000

LES ILLUMINATIONS DE LA PLACE DE LA
REPUBLIQUE ETAIENT LA POUR NOUS
RAPPELER QUE NOUS Y SOMMES !

NOUSTRONS DANS L'AN **2000**



BONNE ANNEE

Nous tournons une page symbolique du calendrier, l'an 2000, année mythique que l'on envisageait lointaine et inaccessible depuis notre plus jeune âge, est là : c'est aujourd'hui !

Ces dernières années ont vu notre village grandir, la vie associative toujours dynamique se développer et favoriser l'intégration des nouveaux habitants.

Les prochaines années du 3^{ème} millénaire annoncent une évolution importante de notre commune qui se trouve, aujourd'hui, à la limite de l'agglomération toulousaine. Notre conseil municipal s'attache à maîtriser l'évolution démographique en révisant le POS et en mettant en place les structures et les services publics nécessaires à la qualité de la vie que recherchent nos concitoyens. En favorisant l'essor économique de Merville, les élus ont l'ambition de donner à notre commune les moyens d'affronter les enjeux des prochaines décennies.

Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir pour tous ceux qui sont en recherche d'emploi, en situation précaire.

Au nom du conseil municipal, je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, Bonne Année 2000.

Le Maire.

NOUVEAU :

LE SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

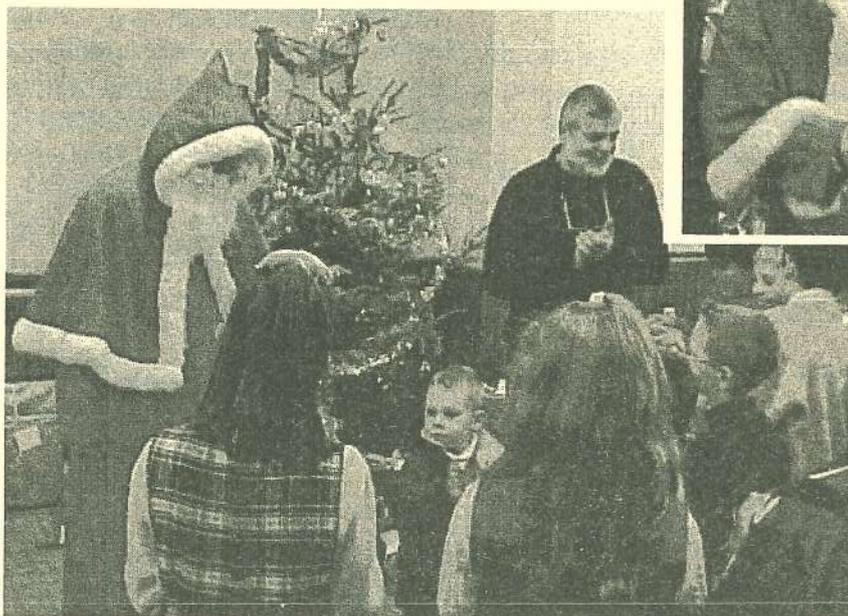
Dans le cadre du nouvel emploi jeune, crée depuis le 1^{er} Janvier 1999 par le CCAS, nous vous informons qu'un service de transport à la demande est mis en place tous les mardis et jeudis après- midi, pour les personnes de plus de 60 ans, mais également, pour ceux ou celles qui éprouveraient des difficultés, passagères ou non, à se déplacer (exemple : handicap physique...).

La course, dont le coût est fixé à 20 francs, se limitera au périmètre de la commune, mais sera gratuite pour les visites au cimetière.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec Mme Céline BARIANTOS, Agent de vie quotidienne.

Mairie de Merville : 05 62 13 41 17.

LE PERE NOEL CHEZ LES ENFANTS DU PERSONNEL MUNICIPAL



Le père Noël fatigué par cette distribution est obligé de s'asseoir

Les enfants du personnel municipal ont été réunis en ce vendredi soir pour recevoir de la part du père Noël de magnifiques cadeaux . La salle des fêtes décorée d'un magnifique sapin attendait parents , enfants , élus . Un goûter , des plus apprécié de tous , clôtura cette après midi !!

1^{er} Janvier 2000.....LES VŒUX DU MAIRE

C'est avec un grand enthousiasme que l'équipe du CCAS ainsi que les membres du Conseil Municipal ont préparé la soirée du 1^{er} Janvier 2000 : débutée par des préparatifs minutieux, dans une ambiance bon enfant, la soirée a officiellement été ouverte par le discours de M le Maire.

Après avoir remercié les personnes présentes , ainsi que toutes celles qui ont oeuvré toute l'année pour notre commune ,et surtout au moment de la tornade de la nuit du 24 au 25 septembre, M le Maire a brossé un récapitulatif sur les projets réalisés en 1999, et notamment, ceux concernant les bâtiments scolaires, les associations, le réseau d'assainissement, la construction de nouveaux ateliers municipaux, la réalisation du jardin de Bayler., sans oublier le domaine social, comme la création du syndicat Rivage en collaboration avec les communes de Montaigut et Larra, destiné à aider les demandeurs d'emploi dans leur recherche.

Par ailleurs, pour l'année 2000, les projets abordés seront d'autant plus nombreux et nécessaires , avec par exemple, la remise en état de la voirie et de l'éclairage public, la livraison des logements sociaux « le clos des Mûriers » courant janvier, suivie du 2^{ème} programme de logements HLM avec la SA Cité des Jardins, la réalisation de la Maison Joseph Bon, le chantier de la révision du POS, la construction des nouveaux vestiaires du Stade, l'agrandissement de la Mairie et la 3^{ème} tranche de l'urbanisation...

Ce discours rempli de projets et d'espoir pour les Mervillois, fut clôturé par une « Bonne Année » et un lancé de ballons bien accueilli par l'assistance, suivi de la dégustation de petits fours et de champagne sur des airs entraînants de musette.

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 décembre 1999

Réaménagement d'emprunt auprès du Crédit Locatif de France :

1. Pour la commune :

REF. 1	CAPITAL RESTANT DU	575 073, 31 FRANCS
	INDEMNITE DE RE AMENAGEMENT	42 000 FRANCS

REF. 2	CAPITAL RESTANT DU	668 817, 90 FRANCS
	INDEMNITE DE RE AMENAGEMENT	84 500 FRANCS

RE AMENAGEMENT TOTAL	1 370 391, 20 FRANCS
-------------------------	----------------------

Taux : 5,7 %

Durée : 13 ans et 6 mois

2. Pour la ZAC :

CAPITAL RESTANT DU	816 014,86 FRANCS
INDEMNITE	23 300 FRANCS
TOTAL	839 314,86 FRANCS

Taux : 5,7 %

Durée : 13 ans et 6 mois (= 162 mois)

*Total de l'économie globale réalisée par la commune sur l'ensemble
du réaménagement : 280 029, 89 FRANCS.*

Direction Générale de l'Équipement- Programme 2000

*L'aide de la DGE attribuée en 1998 pour la rénovation de l'école de musique
n'a pas été utilisée suite aux appels d'offre infructueux.*

*Le Conseil Municipal avait demandé le transfert des 520 000 F
attribué sur le programme de la ZAC.*

Un nouveau dossier pourra être déposé avant le 31 Janvier 2000.

LIGNE T.H.T. 2 x 225 KV

Lorsque la ligne a été construite, la société E.D.F. s'est engagée à effacer les lignes du réseau haute et basse tension sur une longueur équivalente à la longueur de ligne T.H.T..

Cette opération fait partie des mesures compensatoires prévues dans le protocole environnement du 25 Août 1999. Il y aura 6,448 kilomètres de lignes déposées, et 7,810 kilomètres de lignes construites en enterré.

Une concertation avec France Télécom a permis d'aboutir à un accord d'effacement commun sur les quartiers : Canibas, Cucq, Roudie, Pierrefitte, L'Espagnole, Mengelous, Montéses.

L'accord conclu prévoit que les travaux d'effacement prennent en compte l'effacement en terrain privé jusqu'à la pénétration d'immeuble des particuliers, avec remise en état du sol.

Le dossier peut être consulté à la Mairie jusqu'au 10 Janvier, par tous les riverains concernés.

Les travaux seront engagés dès le 1^{er} trimestre 2000, concluant ainsi un épisode tumultueux de la vie de la commune.

ETAT CIVIL

Naissances

NETO PINTO Joana née le 18.11.1999 à TOULOUSE

CALMEJANE Nicolas né le 30.11.1999 à TOULOUSE

ZOCCA Marine née le 21.11.1999 à TOULOUSE

Décès

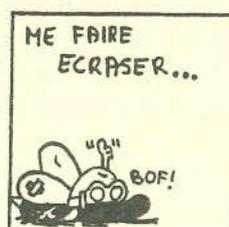
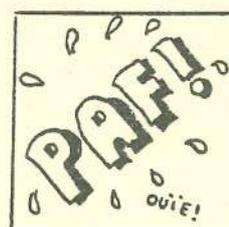
BALY Francine le 29.09.1999

Agée de 87 ans

DEFRENNES Gérard le 24.12.1999

Agé de 48 ans

HISTOIRE DU COUSIN



Le « COUSIN » du Petit Journaliste

A suivre

A.C.C.A

A l'aube de la dernière année du siècle l'Association Communale de Chasse Agrée présente ses meilleurs vœux pour 2000 à tous les habitants de Merville et à tous ses sociétaires.

L'association est heureuse de vous inviter à participer au Banquet (ouvert à tous)

le Dimanche 05
Mars à 12 heures
dans la Salle
Polyvalente de
Merville

La Commission Information
est heureuse de vous
souhaiter une bonne et
heureuse année 2000

BUS POUR L'EMPLOI

Permanence sur la place de la Mairie :
de 9h30 à 12h

Janvier	Février	Mars
Lundi 10 Lundi 31	Lundi 21	Lundi 13

BOITES AUX LETTRES

En raison de certaines difficultés rencontrées lors de la distribution du bulletin mensuel, nous serions très reconnaissants envers les personnes qui ne posséderaient pas de boîte aux lettres, de veiller à remédier à ce problème.

Comptant sur votre compréhension et votre civisme, merci à tous.

ENQUETES PUBLIQUES

1. Dépollution de la station d'épuration de Ginestous et influence du rejet dans la Garonne.
2. Installation classée de la gravière de Gagnac .

Ces deux enquêtes publiques auront lieu du 17 Janvier 2000 au 17 Février 2000 inclus. Ces deux dossiers seront mis à la disposition du public à la Mairie de Merville. Cependant, à propos de la gravière de Gagnac, les remarques sont à faire à la Mairie de Gagnac, alors que pour la station d'épuration de Ginestous, il faudra s'adresser à la Mairie de Merville.

Heures d'ouverture de la Mairie de Merville :

Du Lundi au Vendredi	9h – 12h	14h – 18h
Le Samedi	9h - 12h	

Nouvelle tarification de l'eau

Pour l'année 2000, une nouvelle tarification de l'eau a été votée par le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et les Coteaux de Cadours.

REDEVANCE FIXE	253,00 F H.T	+ 3,00 F	+1,20% en 1999
PRIX DU M3 D'EAU	5,34 F H.T	+ 0,06 F	+1,14% en 1999
LOCATION COMPTEUR	38,50 F H.T	+ 0,50 F	+1,32% en 1999

Grâce à l'action constante des élus pendant les durs événements qui nous ont frappé dans la nuit du 24 au 25 septembre 1999, l'arrêté de catastrophe naturelle, fini le 29 novembre et paru dans le Journal Officiel le 04 décembre, vous a été communiqué dans le numéro précédent.

Nous devons remercier Madame Marie-Thérèse GOUZE pour son soutien auprès du Conseil Général qui se traduit par une aide globale aux communes s'élevant à 1,5 MF, et par des aides particulières au renouvellement de matériel pour les agriculteurs.

Nous devons également remercier Madame Françoise IMBERT pour les actions auprès des ministres concernés (Intérieur, Budget et Agriculture) et auprès de M. le Préfet. Cette action se traduit par la prise en compte des procédures de Calamité Agricole, Catastrophe Naturelle, et une aide de l'Etat de 330 882 Francs, destinée à réparer les dégâts sur notre voirie communale.

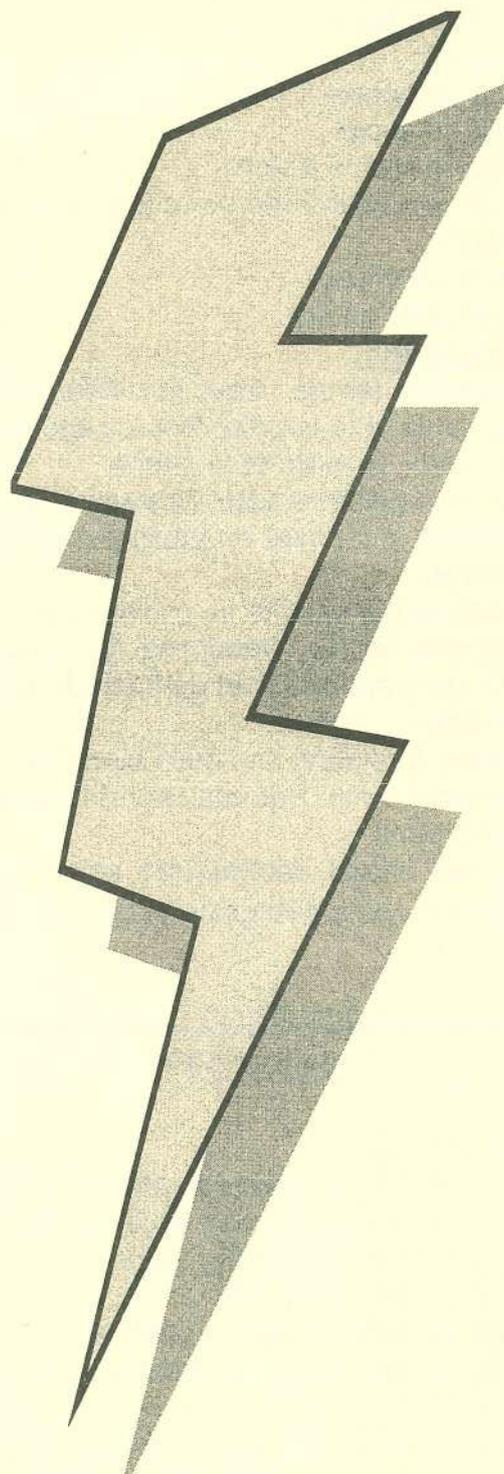
La déclaration de L'état de catastrophe naturelle permet, pour certains d'entre nous, de couvrir les dégâts non pris en compte par les assurances .

La Préfecture déclare que le régime d'indemnisation au titre des catastrophes naturelles ne s'applique qu'aux dommages matériels directs non assurables.

Au terme de la circulaire du 27 Mars 1984, les dommages causés par :

- « l'action directe du vent ou du choc d'un corps projeté par le vent, de la grêle sur les toitures, du poids de la neige sur les toitures ainsi que les dommages de mouille consécutifs (garantie « tempête, grêle et neige sur les toitures)... » ;
- « l'infiltration d'eau sous les éléments des toitures par l'effet du vent, sans dommage aux toitures elles-mêmes (« garantie « dégâts des eaux »)... » ;
- « la foudre (garantie « incendie ») »

sont assurables.



RECETTE DE NOS GRANDS MERES

– à repas convivial recette familiale

BUGNES (pour 6 / 8 personnes)

RECETTE N° 25

Préparation : 15mn

Repos de la pâte 3 heures

cuisson :

3 mn par tournée

Ingrédients :

250g de farine

3 œufs

50g de beurre

50g de sucre

50g de crème fraîche

1 verre à liqueur de marc (eau de vie de raisin)

huile de friture

2 pincées de sel

réalisation

dans une terrine , travaillez la farine avec les œufs et le beurre. Ajoutez ensuite le sel, le sucre , le marc et la crème.

La pâte doit être lisse, épaisse et élastique.

Laissez là reposer en boule pendant 3 heures.

Abaissez là ensuite au rouleau sur une planche farinée. Découpez là en losange de 1/2 cm d'épaisseur et de 5 cm de côté environ.

Faites frire dans de l'huile bien chaude pendant 3 mn. Egouttez sur du papier absorbant.

Servez chaud, saupoudrez, selon la tradition, de sucre glace et de cannelle.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous souhaitons à tous nos lecteurs (et futurs lecteurs ...) une très , très bonne nouvelle année 2000 !!!

FOYER RURAL

Tout d'abord , nous voulions remercier toutes les personnes qui ont contribué , par leur présence , à la réussite de notre loto du mois de Novembre dernier et nous vous annonçons d'ores et déjà **quelques dates à retenir** pour nos prochaines manifestations :

8 Avril 2000 : Soirée THEÂTRE

7 Mai : VIDE-GRENIER et FOIRE ARTISANALE

9 au 12 Juin : RENCONTRES
DEPARTEMENTALES de THEÂTRE AMATEUR
(Pentecôte)

16 Juin : GALA de DANSE

17 Juin : CYCLO-FOLIES

Bien entendu nous vous reparlerons de tout cela plus en détails prochainement mais , pour le moment , toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite une **magnifique année 2000** , remplie de toutes les bonnes choses que vous pourriez souhaiter ! !...

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MERVILLE

LOTO

L'A.P.E.M. remercie toutes les personnes venues assister au loto des écoles ainsi que celles ayant participé à son organisation. Nous avons passé une agréable soirée et espérons qu'il en est de même pour vous.

GOUTER DE NOEL

Le père Noël était au rendez-vous du goûter organisé en son honneur le jeudi 16 à l'école. Nous remercions la chorale pour leur interprétation de quelques chants de Noël.

CARNAVAL

Notre prochain rendez-vous sera le carnaval. Il aura lieu le samedi 18 mars 2000 et nous vous attendons nombreux. Le thème de ce carnaval, basé sur le projet pédagogique de l'école maternelle, sera " les inventions du siècle et du millénaire passé ".

Le conseil d'administration de l'A.P.E.M. présente à toutes les Mervilloises et tous les Mervillois ses meilleurs vœux pour l'année 2000.